



Assignation à comparaitre avant saisie immobilière

Par **gzprd**, le **08/09/2015** à **18:04**

Bonjour

Mes parents sont assigné pour une audience aux tribunal de grande instance d'Ales, car ils avait souscrit un prêt pour acheté la maison familiale, aujourd'hui la banque demande remboursement suite à l'arrêt des paiement des mensualité.(saisie immobilière)
la première audience est le 15 septembre 2015, je voudrez obtenir des renseignements pour bénéficier d'un report d'audience afin de repoussé le jugement est permettre de trouver un avocat dans nos moyens qui sont limité et ainsi préparer notre défense efficacement. (Dossier de sur-endettement, AJ non compléter...)

Nous avons envoyer une lettre pour demandé aux juge de repousser la premiere l'audience. Que devons nous faire de plus pour avoir le temps de préparé une défense ? Une demande aux juge peut-elle être refusé ?

Les avocat que nous avons sollicité depuis fin juillet ont tous refusé que se soient avec AJ ou sans.

Besion d'aide SVP

Merci, cordialement

Jonathan.